

PROCEDURE DE SAISIE IMMOBILIERE



**Adresse du bien : 7, Rue Centrale
95400 VILLIERS LE BEL**

Type de bien : Maison d'habitation, avec jardin et dépendance

**SCP PLOUCHART – SIA -GAUTRON
Huissiers de Justice Associés
25, Rue Paul Bruel
95380 LOUVRES
etude.plouchart@wanadoo.fr**

EXPEDITION

SCP
Thierry PLOUCHART
Aurore SIA
Cécile GAUTRON
Huissiers de Justice Associés
25, Rue Paul Bruel
95380 LOUVRES
Tel : 01 34 72 60 60
Fax : 01 34 72 68 18
CCP PARIS N° 626251 N
Email : etude.plouchart@wanadoo.fr



PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT

LE DIX-NEUF NOVEMBRE

REFERENCE ETUDE
N° 50200294
CREDIT LOGEMENT
/
AKRAM Mohammad
PVD
ACTE500 Tiers

À LA DEMANDE DE :

LE CRÉDIT LOGEMENT, Société Financière, Société Anonyme, dont le siège social est 50, Boulevard de Sébastopol à PARIS (75003), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Paul BUISSON, Avocat, 29, Rue Pierre Butin à PONTOISE (95300), ainsi qu'en mon Etude.

Je, Thierry PLOUCHART, Huissier de Justice Associé au sein de la Société Civile Professionnelle Thierry PLOUCHART, Aurore SIA & Cécile GAUTRON, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice près le Tribunal Judiciaire de Pontoise, demeurant, 25, Rue Docteur Paul Bruel à LOUVRES (95380), soussigné,

Acte soumis à la taxe

Me suis rendu ce jour 7, Rue Centrale à VILLIERS-LE-BEL (95400), à l'effet de procéder aux constatations suivantes, étant au préalable précisé :

- Que selon acte reçu le 23 Janvier 2009 par Maître Alladé ALLI, Notaire à MORANGIS (Essonne), prêt fut consenti par le CRÉDIT LYONNAIS, au droit et pour le compte duquel se trouve aujourd'hui le CRÉDIT LOGEMENT, au profit de Monsieur et Madame Mohammad et Attiya AKRAM,

- Qu'à la garantie de ce prêt, affectation hypothécaire fut consentie sur le bien dont la désignation est la suivante, soit :

COMMUNE DE VILLIERS-LE-BEL (Val-d'Oise)

Un pavillon sis 7, rue Centrale, cadastré section AN numéro 538, lieudit « 7, rue Centrale », pour 3 a comprenant au sous-sol : buanderie, cave, douche, W.C., une pièce, au rez-de-chaussée : entrée, séjour, chambre, cuisine, W.C., à l'étage : deux chambres, salle de bains avec W.C. ; garage, atelier, dépendance, cour et jardin.

- Qu'en raison du non-paiement des échéances, la requérante entend poursuivre la saisie immobilière de ces biens,

- Qu'elle a donc le plus grand intérêt à ce que la description de ces biens, édifiés ou en cours d'édification, soit effectuée et qu'elle me requiert d'y procéder.

Déférant à cette réquisition, j'ai, en vertu des articles R 322-1 et L 322-2 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, procédé aux constatations suivantes, en présence de deux témoins majeurs, Messieurs Pascal GOUGEON et Georges SALEM, de Monsieur Nicolas MENOUD, Serrurier requis de la SARL CLÉS EN MAIN, de Monsieur Stéphane ARCA, Diagnostiqueur du Cabinet CERTIMMO 78, dont le siège social est 34, Avenue Marcel Perrin à MÉRY-SUR-OISE (95540), ainsi qu'en présence de Monsieur et Madame AKRAM, propriétaires, lesquels convoqués pour le rendez-vous de ce jour par courrier de mon Etude en date du 27 Octobre 2020, soit :

**DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON ET COMMUNE
DE VILLIERS-LE-BEL (95400)
7, RUE CENTRALE**

**DUNE MAISON D'HABITATION PRINCIPALE,
COUVERTE EN TUILES MECANIQUES, COMPRENANT :**

**D) REZ-DE-CHAUSSEE SURELEVE, SITUE EN HAUT D'UN
ESCALIER DE QUELQUES MARCHES, AVEC PERRON COUVERT,
ET DIVISE EN :**

- Entrée, dans laquelle se trouve l'escalier d'accès vers le premier étage

- W.C. sous l'escalier

- À droite, une chambre donnant par une fenêtre en façade avant

- Cuisine non fermée sur la pièce de séjour

- Pièce de séjour donnant par deux fenêtres en façade arrière, accessible depuis la cuisine, et équipée d'une cheminée

Je constate l'existence dans cette pièce de séjour d'une porte desservant un escalier descendant vers le sous-sol

II) UNE PARTIE DE CONSTRUCTION SITUEE A MI-ETAGE DE L'ESCALIER ET COMPRENANT :

- Une chambre indépendante traversante, avec une fenêtre en façade avant et une en façade arrière, équipée d'un meuble cuisine
- Petite salle d'eau attenante avec douche, lavabo et W.C.

Depuis cette chambre, un premier escalier bois descendant vers un garage situé au rez-de-chaussée et fermant sur l'avant par une porte bois ; et d'un deuxième escalier menant à un grenier non aménagé.

III) PREMIER ETAGE DIVISE EN :

- Palier de distribution avec placard
- Deux chambres
- Petite salle de bains avec baignoire, lavabo, et W.C.

IV) SOUS-SOL DIVISE EN :

- Petite cuisine équipée d'une petite ouverture d'aération sur l'extérieur par une ouverture
- W.C. aveugle

- Salle d'eau non fermée, équipée d'une douche et d'un lavabo, et petit espace buanderie dans lequel se trouve implanté le ballon d'eau chaude
- Une chambre à droite donnant en façade avant par une fenêtre
- Une chambre à gauche, située en contrebas de quelques marches, et donnant par deux fenêtres en façade arrière

Ce sous-sol, auquel on accède soit par un escalier prenant naissance dans la pièce de séjour, soit par une porte indépendante située dans le pignon de la maison, présente une faible hauteur sous plafond.

Eau, électricité, chauffage électrique par convecteurs muraux pour l'ensemble des pièces de la maison.

**ID) DEPENDANCE DE PLAIN PIED SITUEE A L'ARRIERE
DU TERRAIN, A LAQUELLE ON ACCEDE PAR UN
PASSAGE COUVERT, DIVISEE EN :**

- Une chambre dans laquelle on pénètre directement depuis l'entrée
- Une cuisine donnant par une fenêtre sur le jardin
- Une salle d'eau aveugle avec douche, lavabo, et W.C.
- Une deuxième chambre située après la cuisine, équipée d'une baie vitrée coulissante sur le jardin

Salle de bains et cuisine desservent les deux chambres, et ferment sur ces deux chambres par des portes ouvrantes ou coulissantes.

Eau, électricité, chauffage électrique par convecteurs muraux pour les pièces de la dépendance.

Cour sur l'avant, et cour et jardinet sur l'arrière où se trouve édifié un petit auvent ; l'ensemble clos sur rue par un muret bas surmonté d'une grille, avec portail métallique double vantaux.

L'ensemble paraissant cadastré Section AN n° 538 pour une contenance totale de 3 ares.

OCCUPATION DES LIEUX

D'après les déclarations de Monsieur et Madame AKRAM, l'intégralité des lieux est occupée par eux-mêmes, leurs enfants et des membres de leur famille, qui occupent les différentes chambres du bien à titre gratuit.

ÉTAT D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT

D) MAISON PRINCIPALE :

A) REZ-DE-CHAUSSEE :

Entrée et pièce de séjour

Lambris bois au plafond
Peinture murale
Carrelage au sol

Chambre	Lambris bois au plafond Peinture murale Revêtement plastique au sol
---------	---

Cuisine	Lambris bois au plafond Peinture et faïence murales Carrelage au sol
---------	--

B) MI-ETAGE

Chambre et salle d'eau	Peinture sur plafond et murs Carrelage au sol
------------------------	--

Desservis depuis cette chambre, garage au rez-de-chaussée et combles sont bruts, sans aménagement intérieur et présentent un aspect généralement ancien et vétuste.

C) PREMIER ETAGE :

Palier et chambre 1	Lambris de bois au plafond Peinture murale Parquet au sol
---------------------	---

Chambre 2	Lambris de bois au plafond Peinture murale Revêtement plastique au sol
-----------	--

Salle de bains	Lambris PVC sur plafond et murs Carrelage au sol
----------------	---

IV) SOUS-SOL :

Petite cuisine, salle d'eau

Peinture au plafond
Faïence murale
Carrelage au sol

W.C.

Peinture sur plafond et murs
Carrelage au sol

Chambre en contrebas

Peinture sur plafond et murs
Revêtement plastique au sol

Chambre 2 donnant en façade avant

Peinture sur plafond et murs
Sol brut

II) DEPENDANCE :

Chambres

Peinture sur plafond et murs
Revêtement plastique au sol

Cuisine

Peinture au plafond
Peinture et faïence murales
Carrelage au sol

Salle d'eau

Peinture au plafond
Faïence murale
Carrelage au sol

De façon générale, la maison et la dépendance présentent des revêtements de plafonds, murs et sols anciens, généralement usagés et défraîchis

À l'issue de ces constatations, Monsieur Stéphane ARCA, Diagnostiqueur, a procédé au mesurage de la superficie des pièces de ce bien.



















Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat de Description pour servir et valoir ce que de droit, auquel se trouvent annexés un extrait de plan cadastral, l'attestation de Surface Habitable dressée sur 9 pages par le Cabinet CERTIMMO 78, et incluant un jeu de clichés photographiques pris par mes soins lors des présentes constatations.

COÛT : quatre cent soixante neuf euros et vingt deux centimes.

Nombre de pages : 18 (+ annexes)
Taxe Trésor Public : 14,89 euros.

Cout	
Sct	7,67
Emol	220,94
Art444-29	150,00
Tve	75,72
Taxe	14,89
Total	469,22

Département :
VAL D OISE

Commune :
VILLIERS LE BEL

Section : AN
Feuille : 000 AN 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 19/11/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

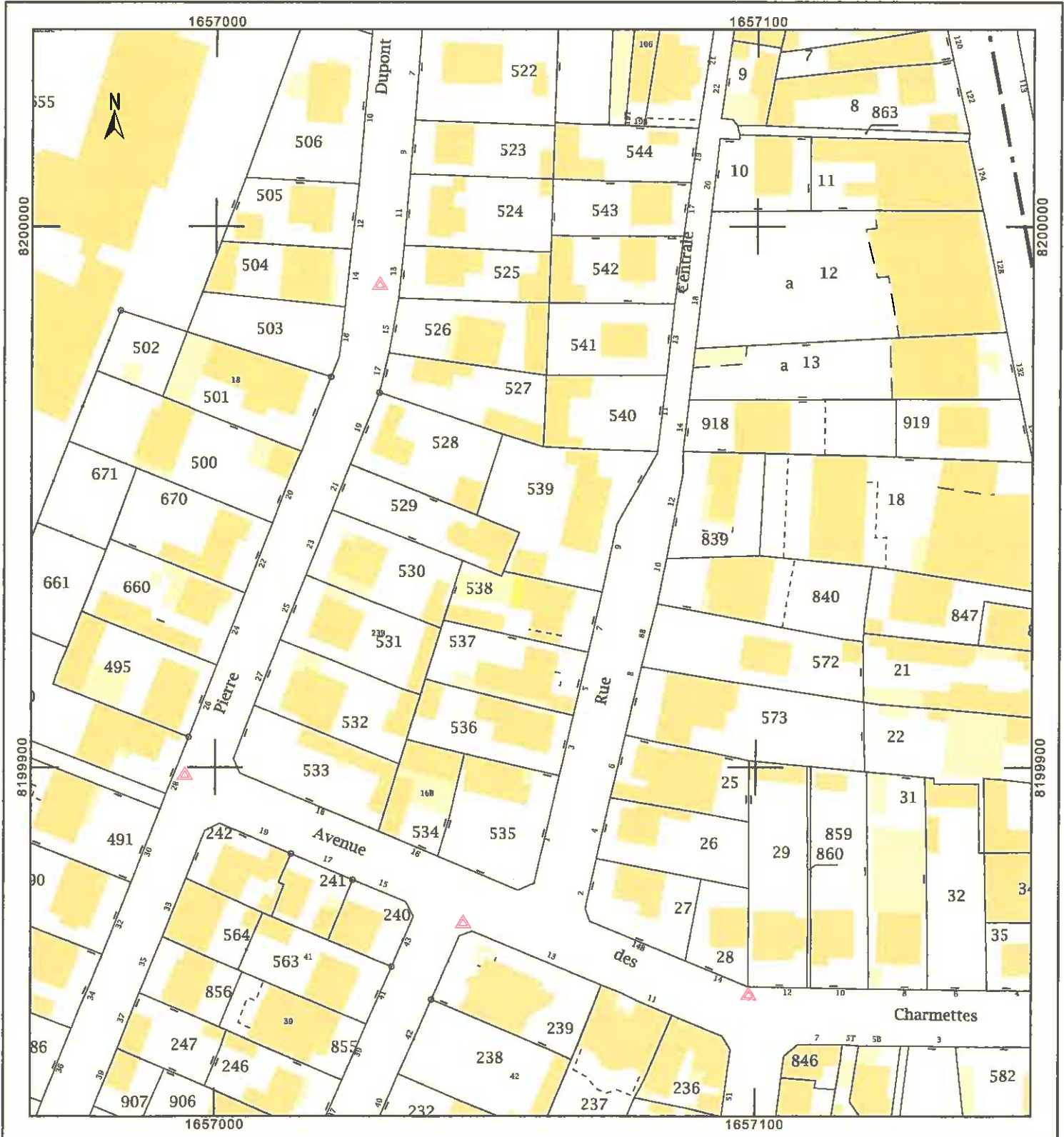
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
PLAINE DE FRANCE
POLE TOPOGRAPHIQUE DE GESTION
CADASTRALE CENTRE DES FINANCES
PUBLIQUES 95093
95093 CERGY PONTOISE CEDEX
tél. 01.30.75.77.54 -fax
ptgc.950.cergy@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

SCP
Thierry PLOUCHART
Aurore SIA
Cécile GAUTRON
Huissiers de Justice Associés
25, rue Paul Bruel
95380 LOUVRES
Tél. : 01 34 72 60 60





CERTIMMO 78

34, avenue Marcel Perrin
95540 MERY-SUR-OISE

Tél : 01 34 24 97 65 – Fax : 01 30 38 08 17
contact@certimmo95.fr

Mr & Mme AKRAM

Dossier N° 20-11-2248 #SU

Attestation de surface habitable

Désignation de l'immeuble

Adresse : 7, rue Centrale
95400 VILLIERS LE BEL

Référence cadastrale : AN / 538

Lot(s) de copropriété : Sans objet N° étage : Sans objet

Nature de l'immeuble : Maison individuelle

Étendue de la prestation : Parties Privatives

Destination des locaux : Habitation

Date permis de construire : Non communiquée



Désignation du propriétaire

Propriétaire : Mr & Mme AKRAM – 7, rue Centrale 95400 VILLIERS LE BEL

Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :

Qualité du donneur d'ordre :

Identification :

Thierry SCP
Aurore SIA
Cécile GAUTRON
Huissiers de Justice Associés
25, rue Paul Bruel
95380 LOUVRES
Tél. : 01 34 72 60 60

Identification de l'opérateur

Opérateur de mesurage : Stéphane ARCA
Cabinet de diagnostics : CERTIMMO 78
34, avenue Marcel Perrin – 95540 MERY-SUR-OISE
N° SIRET : 444 221 675 00036

Compagnie d'assurance : ALLIANZ N° de police : 49 366 477 Validité : DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Réalisation de la mission

N° de dossier : 20-11-2248 #SU
Ordre de mission du : 19/11/2020
Document(s) fourni(s) : Aucun
Commentaires : Le mesurage du lot a été réalisé sur la base du bien tel qu'il se présentait matériellement au jour de la visite. Il appartient au vendeur de contrôler que la totalité des surfaces mesurées ont bien le caractère de surfaces privatives. Les mesures ont été réalisées à l'aide d'un laser mètre et d'un mètre.

Cadre réglementaire

- Article R111-2 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Article 3 de la Loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs

www.agendadiagnostics.fr

Chaque cabinet est juridiquement et financièrement indépendant.
SAS au capital de 7 624 € - SIRET : 444 221 675 00036 - APE : 7112B





Nota : L'ensemble des références légales, réglementaires et normatives s'entendent de la version des textes en vigueur au jour de la réalisation du diagnostic.

Limites du domaine d'application du mesurage

Les surfaces mentionnées ont fait l'objet d'un lever régulier et la surface habitable est conforme à la définition de l'article R111-2 du Code de la Construction et de l'Habitation. Les mesures ont été réalisées à l'aide d'un mètre ruban et d'un télémètre laser, sur la base du bien tel qu'il se présentait matériellement au jour de la visite, et sont délivrées sous réserve du respect des affectations de surfaces conformément au permis de construire.

Synthèse du mesurage

<p>Surface habitable : 153,00 m² <i>(cent cinquante trois mètres carrés)</i></p> <p>Surface des annexes : 31,37 m² – Surface non prise en compte : 28,72 m²</p>
--

Résultats détaillés du mesurage

LOCAUX	Commentaires	Surfaces habitables	Surfaces des annexes	Surfaces NPC ⁽¹⁾
Maison F6 Sous-sol Dégagement	Sous-sol		2,07 m ²	
Maison F6 Sous-sol Pièce 1	Sous-sol		9,50 m ²	
Maison F6 Sous-sol Pièce 2	Sous-sol		3,46 m ²	
Maison F6 Sous-sol WC	Sous-sol		1,05 m ²	
Maison F6 Sous-sol Pièce 3		6,58 m ²		
Maison F6 Sous-sol Pièce 4	Sous-sol		15,29 m ²	
Maison F6 RDC Entrée		3,99 m ²		
Maison F6 RDC WC sous escalier		0,59 m ²		
Maison F6 RDC WC sous escalier	Hauteur < 1,80 m			0,66 m ²
Maison F6 RDC Chambre 1		11,51 m ²		
Maison F6 RDC Cuisine		8,11 m ²		
Maison F6 RDC Séjour Salon		20,88 m ²		
Maison F6 RDC Escalier (rdc vers 1er)	Marches et cage d'escalier			4,55 m ²
Maison F6 RDC Escalier (Garage vers 1er)	Marches et cage d'escalier			2,15 m ²
Maison F6 RDC Garage	Garage			14,52 m ²
Maison F6 RDC Escalier (rdc vers sous-sol)	Marches et cage d'escalier			0,83 m ²
Maison F6 RDC Entrée par extérieure		1,31 m ²		
Maison F6 1er étage Dégagement		2,10 m ²		
Maison F6 1er étage Escalier 2 (rdc vers 1er)	Marches et cage d'escalier			2,10 m ²
Maison F6 1er étage Chambre 4		17,38 m ²		
Maison F6 1er étage Chambre 4	Hauteur < 1,80 m			1,72 m ²
Maison F6 1er étage Salle d'eau Chambre 4		2,86 m ²		
Maison F6 1er étage Paller+rangement		1,57 m ²		



LOCAUX	Commentaires	Surfaces habitables	Surfaces des annexes	Surfaces NPC ⁽¹⁾
Maison F6 1er étage Palier+rangement	Hauteur < 1,80 m			1,13 m ²
Maison F6 1er étage Chambre 2		8,89 m ²		
Maison F6 1er étage Chambre 3		10,74 m ²		
Maison F6 1er étage Salle de bains avec wc		2,02 m ²		
Maison F6 1er étage Salle de bains avec wc	Hauteur < 1,80 m			1,06 m ²
Maison F6 2ème étage Combles aménagés		25,60 m ²		
Dépendance à usage d'habitation de type F2 Extérieur Séjour		11,70 m ²		
Dépendance à usage d'habitation de type F2 Extérieur Salle d'eau avec wc		2,79 m ²		
Dépendance à usage d'habitation de type F2 Extérieur Cuisine		3,81 m ²		
Dépendance à usage d'habitation de type F2 Extérieur Chambre		10,57 m ²		
<i>(1) Non prises en compte</i>		SURFACES TOTALES	153,00 m²	31,37 m²
				28,72 m²

Dates de visite et d'établissement de l'attestation

Visite effectuée le 19/11/2020

État rédigé à MERY-SUR-OISE, le 20/11/2020

Signature de l'opérateur de mesurage



Cachet de l'entreprise

SAS CERTIMMO
Réseau Agenda
34 Avenue Marcel Perrin
95540 MERY-SUR-OISE
Tél. : 01 34 24 97 65 - Fax : 01 30 38 08 17
contact@certimmo95.fr
SIRET : 444 221 675 00036 - APE : 7112 B

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité (annexes comprises), et avec l'accord écrit de son signataire.

Annexes

Plans et croquis

- Planche 1/5 : Maison F6 - Sous-sol
- Planche 2/5 : Maison F6 - RDC
- Planche 3/5 : Maison F6 - 1er étage
- Planche 4/5 : Maison F6 - 2ème étage
- Planche 5/5 : Dépendance à usage d'habitation de type F2 - Extérieur



PLANCHE DE REPERAGE USUEL			<i>Adresse de l'immeuble:</i> 7, rue Centrale 95400 VILLIERS LE BEL	
<i>N° dossier:</i> 20-11-2248				
<i>N° planche:</i> 1/5	<i>Version:</i> 1	<i>Type:</i> Croquis		
<i>Origine du plan:</i> Cabinet de diagnostic			<i>Bâtiment – Niveau:</i> Maison F6 - Sous-sol	

Document sans échelle remis à titre indicatif

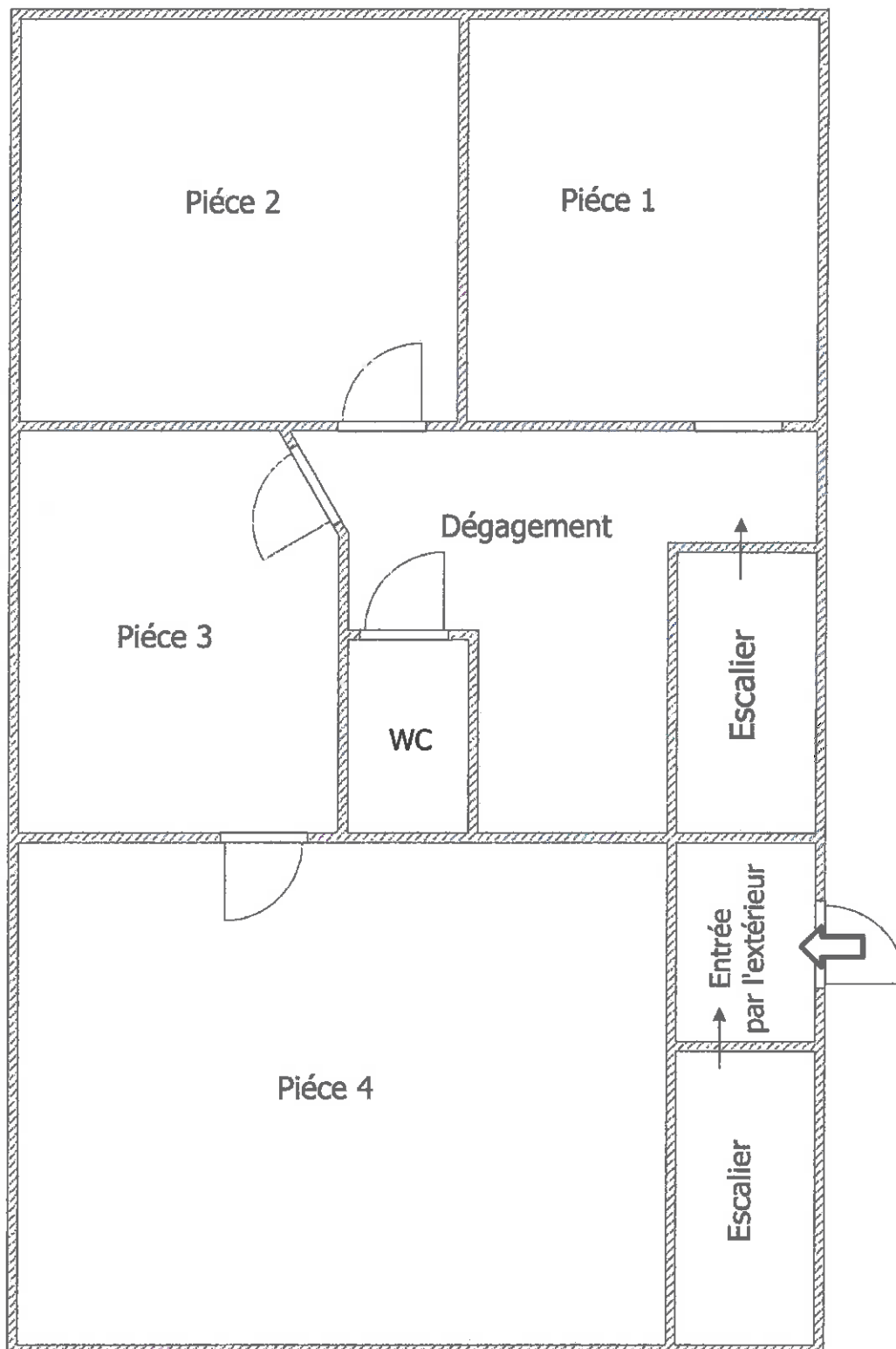




PLANCHE DE REPERAGE USUEL			<i>Adresse de l'immeuble:</i> 7, rue Centrale 95400 VILLIERS LE BEL
N° dossier: 20-11-2248			
N° planche: 2/5	Version: 1	Type: Croquis	
Origine du plan: Cabinet de diagnostic			<i>Bâtiment – Niveau:</i> Maison F6 - RDC

Document sans échelle remis à titre indicatif

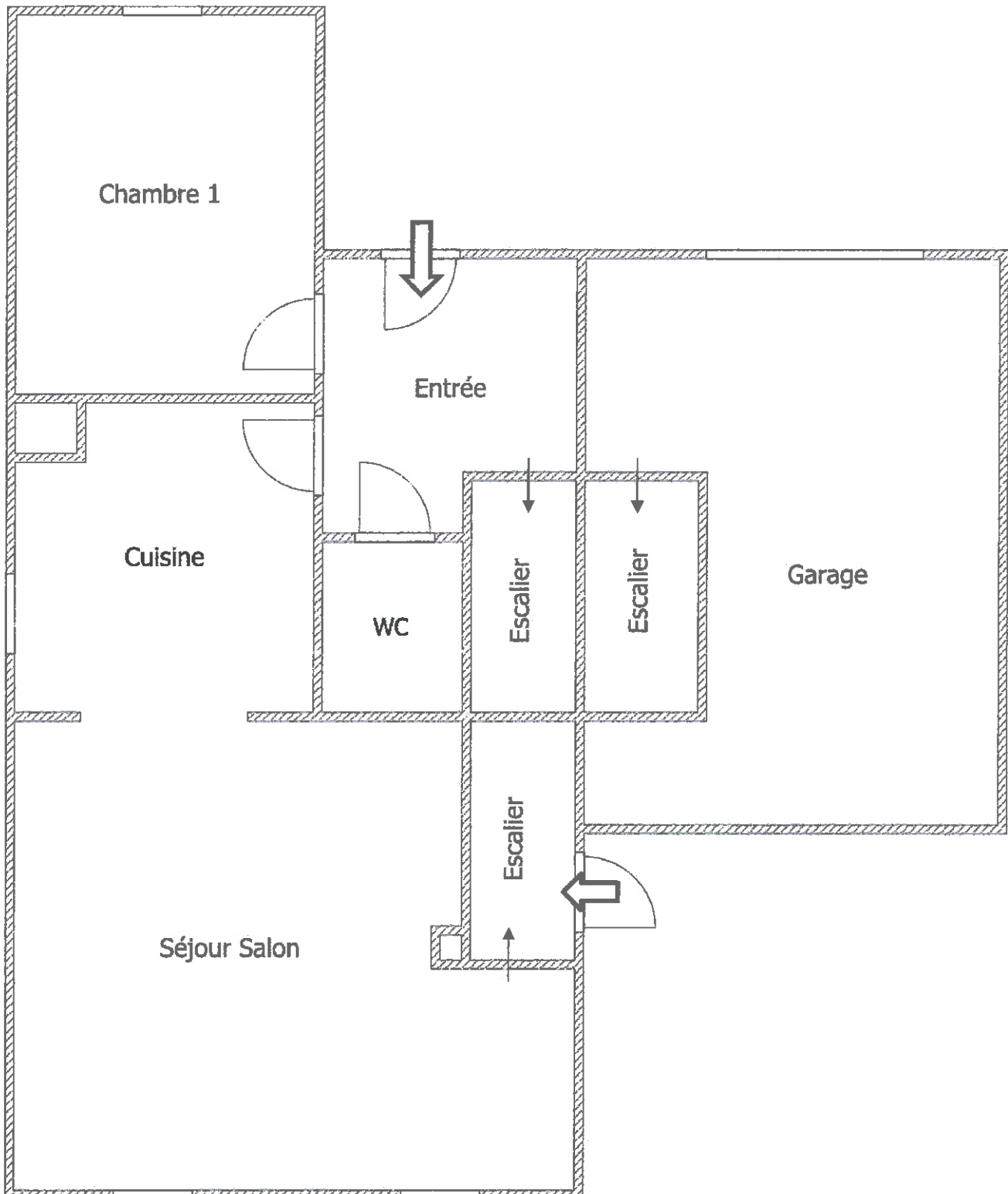




PLANCHE DE REPERAGE USUEL			<i>Adresse de l'immeuble:</i> 7, rue Centrale 95400 VILLIERS LE BEL	
<i>N° dossier:</i> 20-11-2248				
<i>N° planche:</i> 3/5	<i>Version:</i> 1	<i>Type:</i> Croquis		
<i>Origine du plan:</i> Cabinet de diagnostic			<i>Bâtiment – Niveau:</i> Maison F6 - 1er étage	

Document sans échelle remis à titre indicatif

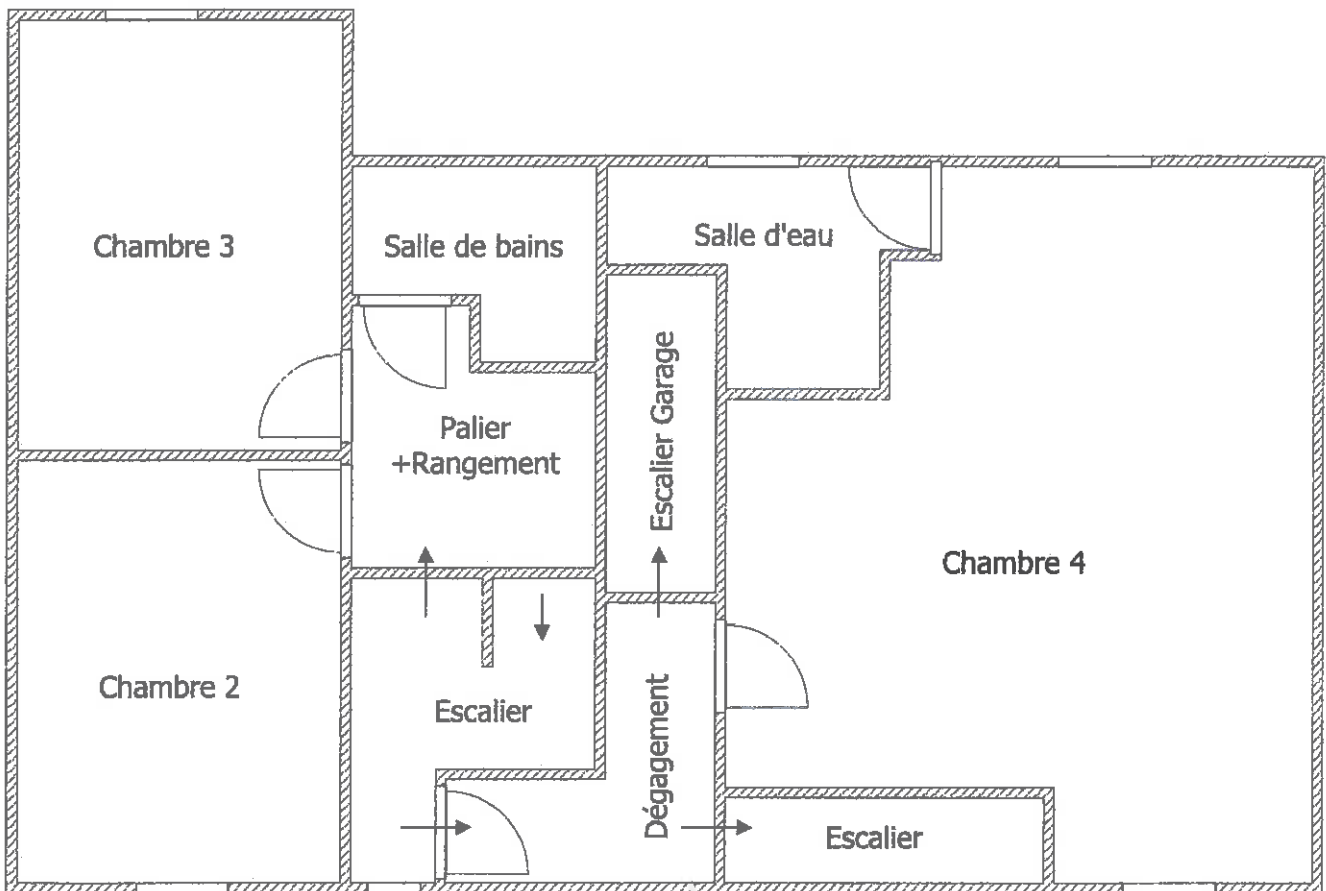




PLANCHE DE REPERAGE USUEL			<i>Adresse de l'immeuble:</i> 7, rue Centrale 95400 VILLIERS LE BEL	
<i>N° dossier:</i> 20-11-2248				
<i>N° planche:</i> 4/5	<i>Version:</i> 1	<i>Type:</i> Croquis		
<i>Origine du plan:</i> Cabinet de diagnostic			<i>Bâtiment – Niveau:</i> Maison F6 - 2ème étage	

Document sans échelle remis à titre indicatif

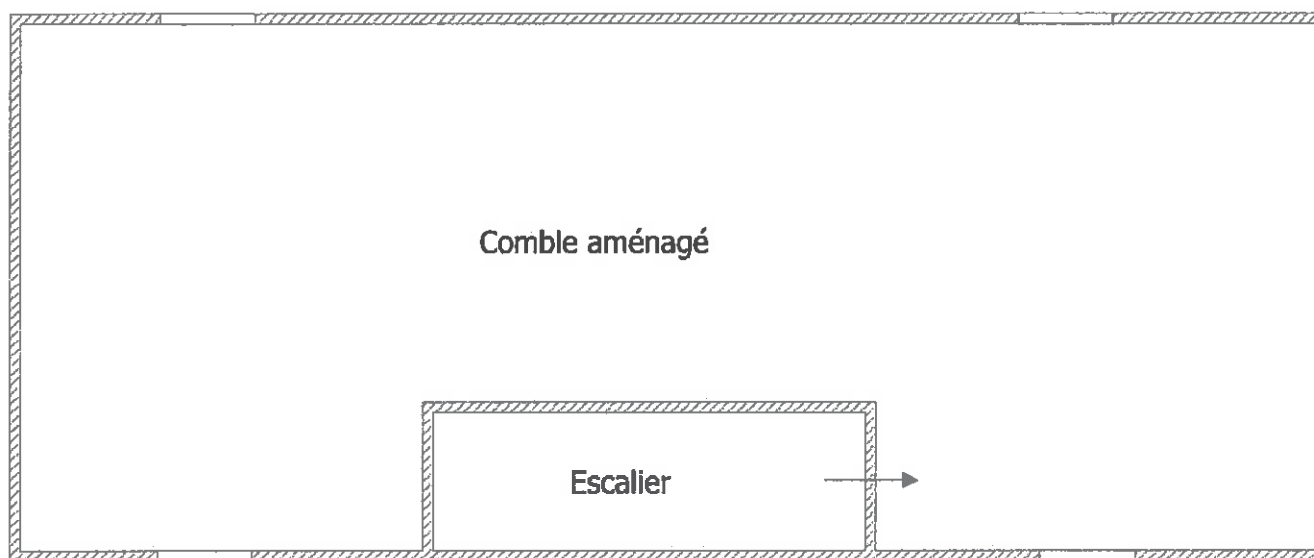
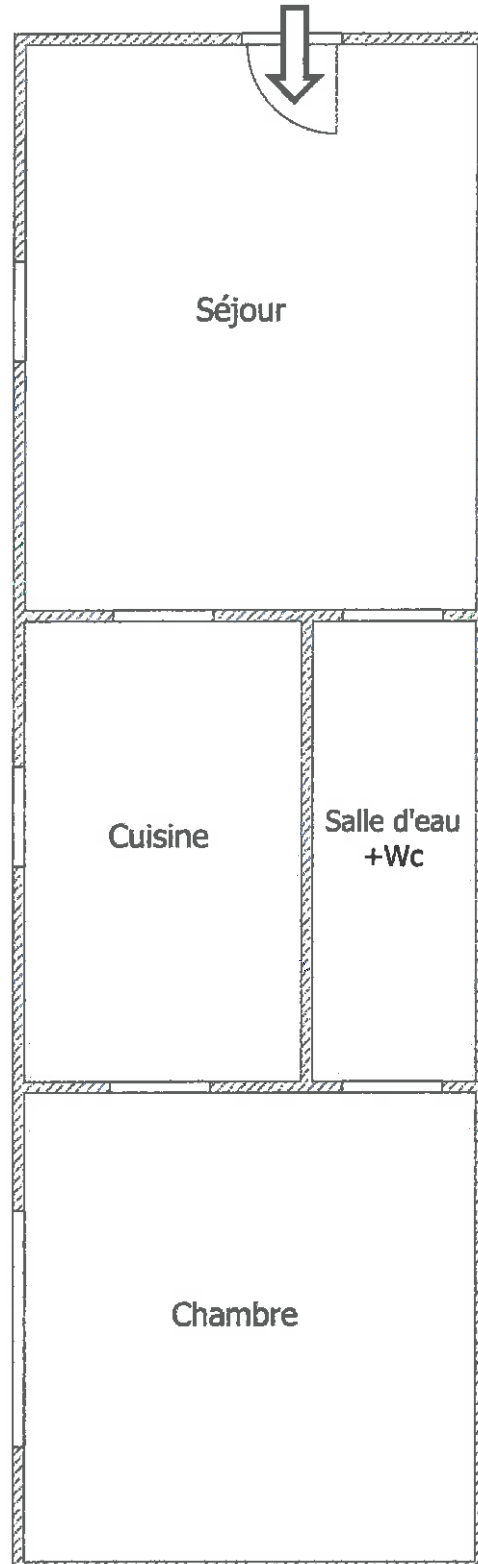




PLANCHE DE REPERAGE USUEL	<i>Adresse de l'immeuble:</i> 7, rue Centrale 95400 VILLIERS LE BEL
<i>N° dossier:</i> 20-11-2248	
<i>N° planche:</i> 5/5 <i>Version:</i> 1 <i>Type:</i> Croquis	
<i>Origine du plan:</i> Cabinet de diagnostic	<i>Bâtiment – Niveau:</i> Dépendance à usage d'habitation de type F2 - Extérieur

Document sans échelle remis à titre indicatif





Attestation d'assurance

Police n°49 366 477 - Adhérent GS n°146794

Attestation d'assurance



Allianz Responsabilité Civile Activités de Services

La Sté d'Assurances, Allianz I.A.R.D., dont le siège social est situé, 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense cedex certifie que :

CERTIMMO 78
Audrey BUNEL
1bis boulevard Cotta
95880 ENGHEN LES BAINS

est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile Activités de Services souscrit auprès d'elle sous le N° 49366477.

Ce contrat a pour objet de :

- satisfaire aux obligations dictées par l'ordonnance n° 2005 - 855 du 8 juin 2005 et son décret d'application n° 2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R 271- 1 à R 212- 4 et L 271- 4 à L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

Sont couvertes les activités suivantes, sous réserve que les compétences de l'assuré, personne physique ou que les compétences de ses diagnostiqueurs salariés aient été certifiées par un organisme accrédité, lorsque la réglementation l'exige, et ce pour l'ensemble des diagnostics réalisés :

Repérage listes A et B, constitution de DAPP et de DTA, évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, repérage liste C, repérage avant travaux, examen visuel après travaux de retrait de matériaux et produits contenant de l'amiante, dans tout type de bâtiment et plus généralement dans tout type d'ouvrage ou d'équipement de génie civil.

(Amiante AVEC mention)

Exposition au plomb (CREP), parties privatives et parties communes

Recherche de plomb avant travaux

Diagnostic termites avant vente, parties privatives et parties communes

Etat parasitaire - Diagnostic Mûrises

Etat de l'installation intérieure de gaz

Diagnostic de performance énergétique (DPE) tous types de bâtiments

Etat de l'installation intérieure de l'électricité, parties privatives et parties communes

Loi Carrez

Etat des Risques et Pollutions (ERP)

Millièmes de copropriété, tantièmes de charges

Constat logement décent

Prêt conventionné - Normes d'habitabilité

Diagnostic métrage habitable - Relevé de surfaces

Plans et croquis à l'exclusion de toute activité de conception

Etat des lieux localif

Relevé de cotes pour la réalisation de plans d'évacuation et constat visuel de présence ou non de portes coupe-feu dans les immeubles d'habitation

Détermination de la concentration de plomb dans l'eau des canalisations

Installation de détecteurs de fumée

Réalisation des attestations de prise en compte de la réglementation thermique pour les maisons individuelles ou accolées

Conseil et Étude en Rénovation Énergétique

Réalisation de bilans thermiques : thermographie infrarouge

Assainissement autonome

Assainissement collectif

Diagnostic Accessibilité Handicapés

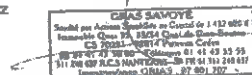
Diagnostic sécurité piscine

La présente attestation est délivrée pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 sous réserve du paiement de la cotisation émise ou à émettre.

Garantie RC Professionnelle: 3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance.

Le présent document, établi par Allianz I.A.R.D., a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il constitue une présomption d'application des garanties, mais ne peut engager Allianz I.A.R.D. au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables aux souscripteurs et assurés le sont également à toute personne bénéficiaire de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...). Toute adjonction autre que les cachets et signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Etablie à La Défense, le 27 décembre 2019, Pour Allianz



Allianz I.A.R.D.
 Entreprise régie par le Code des Assurances
 Société anonyme au capital de 991 967 200 euros

Siège social
 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense cedex
 542 110 291 RCS Nanterre